

AQVITANIA

TOME 28

2012

Revue interrégionale d'archéologie

Aquitaine

Limousin

Midi-Pyrénées

Poitou-Charentes

*Revue publiée par la Fédération Aquitania,
avec le concours financier
du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie
et de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux,
et soutenue par l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS*

SOMMAIRE

AUTEURS	5
M. MARTÍN-BUENO, C. SÁENZ PRECIADO La ciudad celtibérica de Valdeherrera (Calatayud, Aragon).....	7-32
S. KRAUSZ, V. MATHÉ, M. DRUEZ Des prospections géophysiques et pédestres sur l'oppidum celtibère de Valdeherrera (Calatayud, Aragon).....	33-48
A. BARBET, C. ALLONSIUS, S. BUJARD, P. DAGAND, S. GROETEMBRIL, J.-F. LEFÈVRE, I. MALEYRE, L. LEMOIGNE Peintures de Périgueux. Édifice de la rue des Bouquets ou la <i>domus</i> de Vésone. V - Les peintures fragmentaires.....	49-98
DOSSIER "CASSINOMAGUS. L'AGGLOMÉRATION ET SES THERMES. RÉSULTATS DES RECHERCHES RÉCENTES (2003-2010) A CHASSENON (CHARENTE)"	
C. Doulan, L. Laüt, A. Coutelas, D. Hourcade, G. Rocque et S. Sicard (coord.).....	99-298
Introduction. Le site de Chassenon, des premières recherches au présent dossier	105
Partie I - Au cœur de l'ensemble monumental : les thermes de Longeas	121
Partie II - Approches du reste de l'agglomération et de ses abords.....	193
Conclusion. L'agglomération de <i>Cassinomagus</i> . Éléments de synthèse et perspectives de recherches	263
Références bibliographiques.....	289
RÉSUMÉ DE MASTER	
S. LARROQUE, Le verre du secteur nord de la <i>domus</i> de Cieutat à Éauze (Gers)	299-304
RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS	

* Le sommaire complet du dossier *Cassinomagus* se trouve en p. 101.

Dossier

Cassinomagus

L'agglomération et ses thermes

Résultats des recherches récentes (2003-2010)
à Chassenon (Charente)

C. Doulan, L. Laüt, A. Coutelas, D. Hourcade, G. Rocque et S. Sicard (coord.)

Sommaire

Introduction

Le site de Chassenon, des premières recherches au présent dossier	105-119
(Laure Laüt, Cécile Doulan, Arnaud Coutelas, David Hourcade, Gabriel Rocque, Sandra Sicard, Pauline Bombeeck)	

Partie I - Au cœur de l'ensemble monumental : les thermes de Longeas

1.1. À l'origine : l'aqueduc	123-130
(Cécile Doulan, Gabriel Rocque, Sandra Sicard)	
1.2. Plan et chronologie des thermes : nouveau bilan.....	131-148
(David Hourcade, Cécile Doulan, Xavier Perrot, Cécilia Bobée, Sylvie Soulas)	
1.3. Première synthèse sur le décor pariétal	149-161
(Sophie Bujard, David Hourcade, avec la collaboration de Cécile Doulan)	
1.4. Le mobilier métallique employé dans la construction et la décoration.....	163-170
(Christophe Loiseau)	
1.5. Les mortiers de chaux et de sable : produits d'un artisanat et témoins du chantier de construction.....	171-178
(Arnaud Coutelas)	
1.6. Les terres cuites architecturales : deux études de cas.....	179-191
(Arnaud Coutelas, avec la collaboration de Cécile Doulan, David Hourcade et Céline Michel)	

Partie II - Approches du reste de l'agglomération et de ses abords

2.1. Avant les constructions gallo-romaines : une occupation du second âge du Fer.....	195-208
(José Gomez de Soto, Gabriel Rocque)	
2.2. Structures artisanales et domestiques de l'époque romaine précoce.....	209-224
(David Guitton, Sylvie Soulas, Gabriel Rocque, Cyril Driard, Anne Jégouzo, avec la collaboration de Christelle Belingard, Stéphanie Sève, Laure Laüt)	
2.3. Habitat et circulation à partir du milieu du 1 ^{er} s. p.C.....	225-246
(Julien Denis, Nicolas Payne, David Guitton, Sylvie Soulas, Arnaud Coutelas, Cyril Driard, avec la collaboration de Laure Laüt)	
2.4. Aux marges de l'agglomération : les carrières d'impactite.....	247-262
(Jacques Gaillard)	

Conclusion

L'agglomération de <i>Cassinomagus</i> . Éléments de synthèse et perspectives de recherches	263-288
(Laure Laüt, Pauline Bombeeck, Gabriel Rocque, Sandra Sicard, avec la collaboration de Pierre Aupert, Cécilia Bobée, Anne-Marie Cottenceau, Cécile Doulan, Jacques Gaillard et Davide Hourcade)	
Références bibliographiques.....	289-297

Introduction

Le site de Chassenon, des premières recherches au présent dossier

(LL, CD, AC, DH, GR, SSi, PB)

CASSINOMAGUS, LE SITE DANS SON CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

Une exception géologique, aux marges occidentales du Massif Central

Chassenon se trouve en Charente et plus précisément à l'est du département, dans le pays de Charente limousine qui correspond à un espace de transition entre le plateau limousin à l'est et la plaine calcaire de l'Angoumois à l'ouest. Nous sommes ici sur les premiers contreforts occidentaux du Massif Central, aux reliefs vallonnés, dont l'altitude n'est certes pas très élevée (entre 150 et 350 m), mais dont les substrats de granite et de schiste contrastent avec les zones sédimentaires plus occidentales, relevant du Bassin Aquitain. La commune proprement dite se situe à la limite du département de la Haute-Vienne, sur un plateau d'interfluve, entre la Vienne au nord et la Grène au sud (fig. 1).

Si le contexte est bien celui du Massif Central, le sous-sol de Chassenon présente des caractéristiques très particulières. En effet, il y a environ 214 millions d'années, une météorite de 1,5 km de diamètre a percuté la terre à la vitesse de 20 km/s. L'impact a alors entraîné la création d'un cratère, ou astrolème, d'environ 20 km de diamètre, autour de Rochechouart (Haute-Vienne). La fusion de cette

météorite et du substrat rocheux a donné naissance à une roche appelée brèche d'impact ou impactite. Depuis l'époque romaine, les hommes ont su tirer parti de cette pierre disposée en lits, dont l'extraction et la taille sont relativement aisées. Cette roche a d'ailleurs été utilisée dans la construction de la plupart des édifices antiques de Chassenon.

Un jalon important du territoire lémovice

L'implantation de Chassenon dans un secteur qui est marqué par les premiers reliefs et substrats du Massif Central trouve un écho dans ses rattachements territoriaux anciens. Avant d'être intégré au diocèse de Limoges, le site de *Cassinomagus* appartenait au territoire de la cité antique des Lémovices dont la capitale, *Augustoritum*, était située à 28 milles romains (soit 41 km) à l'est. L'agglomération secondaire se trouve ainsi en bordure occidentale du territoire, au contact des Pictons au nord, des Pétrucos au sud, des Santons et du *pagus* des Angoumoisins à l'ouest (fig. 2). Elle se développe sur une zone de contact entre quatre peuples, mais également au croisement d'axes commerciaux majeurs. En bordure de la Vienne, qui devait être un fleuve navigable, le site est implanté sur le parcours de la voie d'Agrippa qui relie Lyon à Saintes, et peut-être aussi d'un axe nord-sud, de Poitiers à Périgueux. Sur la *Table de Peutinger*, le nom de *Cassinomagus* apparaît

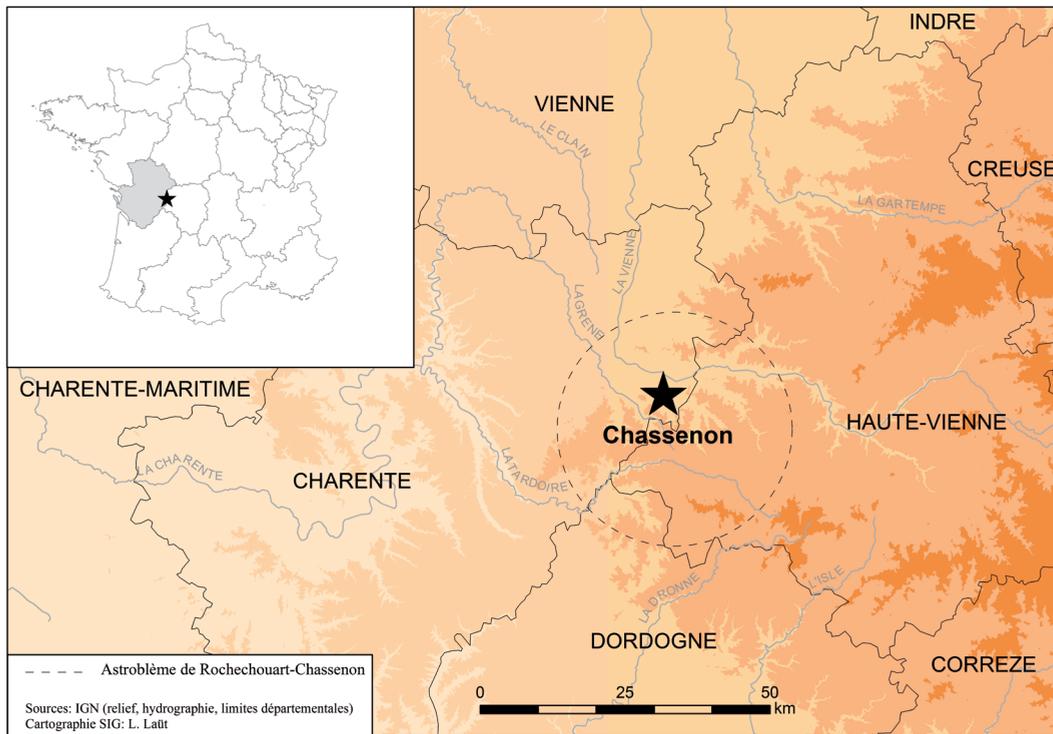


Fig. 1. Localisation du site de Chassenon, à l'est du département de la Charente (L. Laüt).

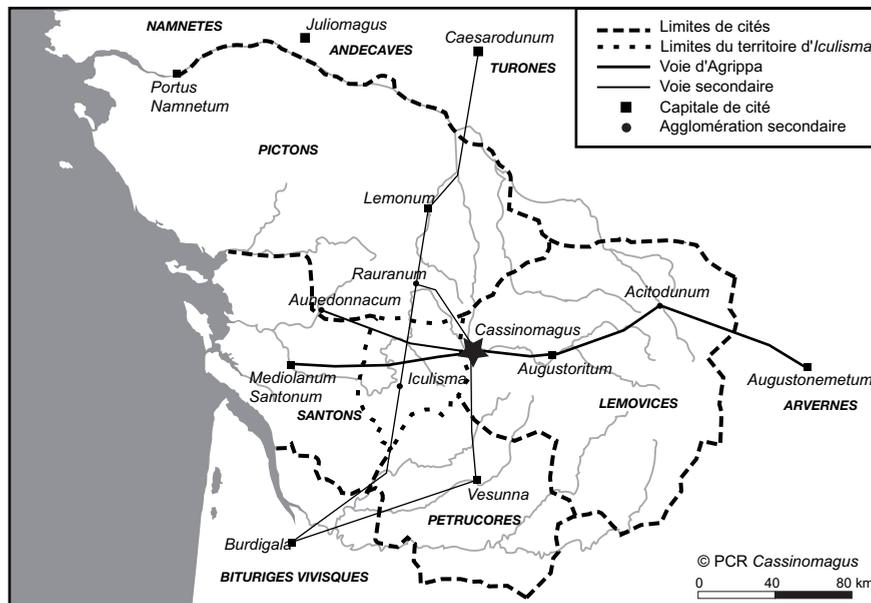


Fig. 2. Situation de Cassinomagus dans le contexte des civitates antiques.

entre ceux d'*Augustoritum* (Limoges) et de *Sermanicomagus* (Luxé ?, Saint-Cybardeaux ?).

Vestiges visibles et principaux points de repère du site

À l'arrivée sur le site de Chassenon, le visiteur est d'emblée impressionné par les vestiges des thermes de Longeas. À ce titre, le monument apparaît, au premier abord, comme l'édifice phare du parc archéologique de *Cassinomagus*. Son architecture monumentale, servie par un état de conservation hors du commun, donne le ton ! En embrassant plus largement du regard l'ensemble du site, le visiteur prend ensuite globalement la mesure de la réalité de celui-ci, qui tranche si nettement avec la petite bourgade qu'est aujourd'hui devenue Chassenon. Monumentalité des espaces et des édifices est le maître mot pour évoquer l'agglomération antique et

en particulier son centre public développé sur une vingtaine d'hectares.

Ce vaste ensemble de monuments est localisé dans le secteur topographique le plus élevé de l'agglomération. Le relief accidenté a été mis à profit lors de l'implantation des édifices qui constituent le complexe monumental (fig. 3). Les plateaux ouest, sud et est (225-220 m NGF) encadrent un profond vallon marqué par un fort dénivelé orienté selon un axe sud-nord. Les sanctuaires, édifice de spectacle et aqueduc occupent les hauteurs du site et en soulignent ainsi la topographie. Les thermes, ainsi qu'un probable bassin, émergent de la partie centrale du vallon à équidistance – soit 200 m –, des lieux de culte ouest et est. Le sanctuaire des Chenevières domine et ferme, à l'ouest, l'ensemble monumental. Il occupe l'intégralité d'une haute terrasse, culminant à 222 m NGF et d'une superficie minimale de 2 ha. Son temple octogonal sur podium cruciforme, élevé

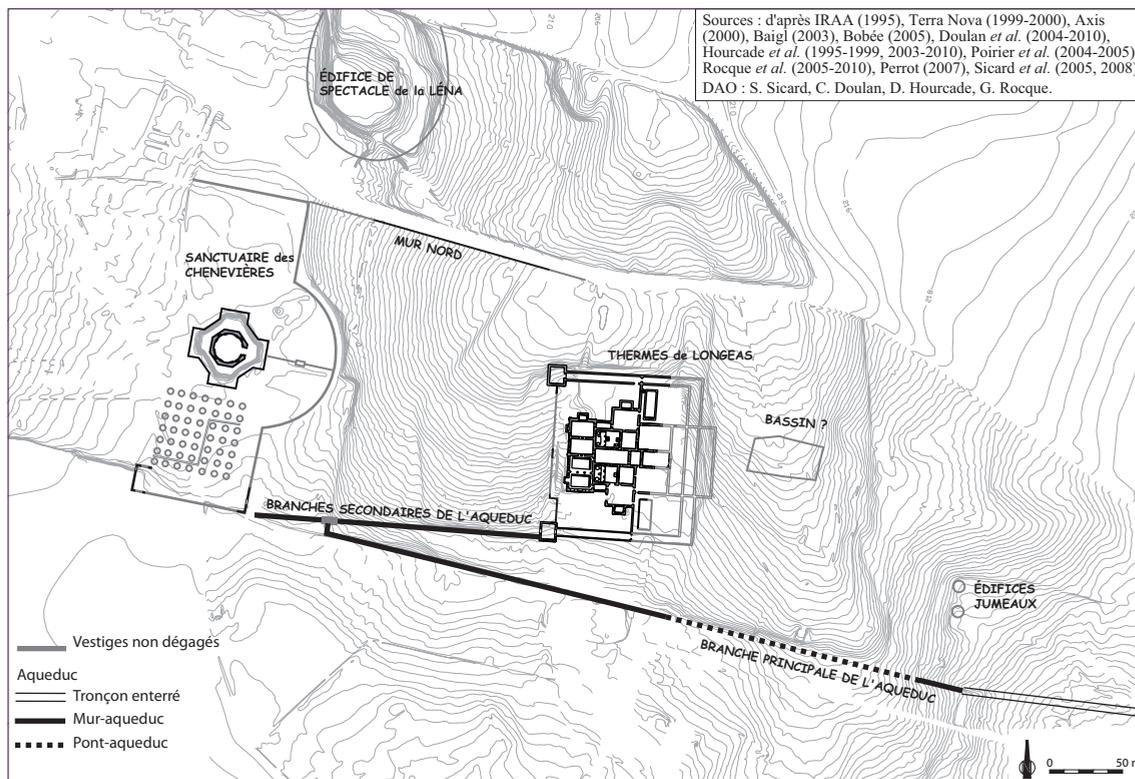


Fig. 3. Ensemble monumental de *Cassinomagus* (DAO S. Sicard, C. Doulan, D. Hourcade, G. Rocque).

au centre du péribole, est le seul bâtiment aux contours et volumes actuellement perceptibles¹. L'édifice de spectacle de la Léna, depuis longtemps envahi par une végétation dense, est implanté immédiatement au nord et à peine en contrebas (220 m) du lieu de culte. Il appuie les parties ouest et sud-ouest de sa structure sur le flanc de la roche entaillée. L'extrémité est de l'ensemble monumental est indiquée par la présence de deux petits édifices jumelés, très certainement des temples de plan centré, actuellement réduits à des monticules de terre². Ils occupent le plateau sud-est du site et apparaissent comme le pendant à la fois topographique et symbolique du sanctuaire des Chenevières. À l'entrée sud-est de l'ensemble monumental, l'aqueduc, alors aérien, suit la ligne de crête du plateau sud selon un parcours rectiligne de 450 m environ cheminant de l'est vers l'ouest. Il traverse la zone sud-est du vallon sous la forme d'un pont-canal long de 180 m, doté de quarante-quatre piles³. À son point d'aboutissement ouest, situé à 50 m à l'est de la terrasse du sanctuaire des Chenevières, l'aqueduc fait un retour d'angle vers le nord sur une longueur nord-sud de 8,45 m et se divise en deux branches secondaires à partir d'un bassin répartiteur. Véritable trait d'union entre le sanctuaire et les thermes, la ligne des conduites d'eau a constitué un tracé directeur à la fois structurel et fonctionnel, pour les monuments.

HISTORIQUE DE LA RECHERCHE

Sur l'ensemble monumental

L'ensemble monumental de Chassenon est mentionné dans la littérature dès le milieu du XVIII^e s.⁴. Les édifices du site n'existent alors plus que dans la mémoire collective – le sanctuaire en particulier –,

hormis les thermes aux ruines en partie apparentes, malgré leur ensevelissement sous des mètres de terre. La tradition locale évoquait les salles de soutènement du monument, alors accessibles, sous l'expression "caves de Longeas". On identifiait la construction à un palais romain, celui du gouverneur de la province, sans aucun doute en raison du caractère imposant des portions de vestiges visibles.

Les premières fouilles ont débuté au milieu du XIX^e s. et ont été menées par des érudits locaux d'Angoulême et de Rochecouart : l'abbé J.-H. Michon entre 1844 et 1848⁵, l'abbé Fr. Arbellot dans les années 1860⁶, le docteur A. Masfrand et Fr. Précigou dans les années 1890-1900⁷. Les explorations portent alors principalement sur les imposants vestiges des édifices publics : les thermes, le temple octogonal dit de Montélu, les édifices jumeaux et le monument de spectacle.

De 1958 à 1988, J.-H. Moreau mène des fouilles de grande envergure sur le "palais romain", alors reconnu comme un édifice thermal, et dévoile les deux-tiers de son plan et de sa structure⁸. Parallèlement à cette entreprise démesurée, il restaure et protège l'édifice en le couvrant d'une toiture avec charpente en bois qui subsiste encore de nos jours. C'est ainsi que le monument est parvenu jusqu'à nous, certes avec des salles en grande partie vidées de leur stratigraphie – donc de leur histoire –, mais avec des murs conservés encore parfois sur sept mètres de hauteur ! L'Association des Amis de Chassenon, créée dans cette ambiance d'euphorie, contribue alors au développement du site en accueillant le public.

En 1995, le Service régional de l'archéologie de Poitou-Charentes confie à D. Hourcade, en collaboration avec P. Aupert, la responsabilité de fouilles programmées qu'il mène ainsi jusqu'en 1999, tandis que St. Lebreton prend en charge la campagne de 2000⁹. Les problématiques développées au cours de ces années de fouilles sont diverses. Elles ont trait au plan et à l'interprétation des espaces, aux fonctions et à l'utilisation de l'édifice, à sa chronologie, mais

1- Aupert 2005 et 2006 ; Doulan 2008, vol. 1, 195-199 et vol. 2, 110-115.

2- Ces levées de terre sont signalées par l'abbé J.-H. Michon (1844-1848, 139) et désignées sous le terme de "tumulus" (Arbellot 1860, 222).

3- Doulan *et al.* 2010b, 42-43 ; Rocque 2011.

4- Fr. Arbellot (1862, 305-308) cite les écrits de l'abbé Nadaud (vers 1780, ms) sur les thermes de Longeas et le sanctuaire des Chenevières, ainsi qu'une lettre adressée à Le Boeuf (1749) relative au monument de bains.

5- Michon 1844-1848, 175-192.

6- Arbellot 1862.

7- Masfrand 1900a ; 1900b ; 1900c ; 1901.

8- Le fouilleur a laissé 25 "comptes rendus des fouilles et recherches effectuées à Chassenon", mais n'a jamais fait une synthèse de ses résultats spectaculaires.

9- Hourcade 1999 ; Hourcade & Lebreton 2001-2002.

aussi à son décor et à son fonctionnement. Au sein de l'équipe, Ph. Poirier développe des problématiques centrées sur la gestion des ressources naturelles (bois de chauffage et de construction) par le biais d'études anthracologiques¹⁰.

La recherche menée sur le site prend un nouvel essor à partir de 2003, avec la mise en place du projet TherMoNat (les THERmes dans leur environnement MONumental et NATurel) dirigé par P. Aupert, C. Doulan, D. Hourcade, Ph. Poirier et S. Sicard. Un programme interdisciplinaire ambitieux est alors mis sur pied, dans le prolongement des travaux précédents¹¹. Les études menées sur différentes composantes des thermes ont permis de compléter les connaissances sur la chronologie, l'organisation et le fonctionnement, mais aussi le décor et l'architecture de l'édifice. De 2003 à 2010, des fouilles programmées annuelles sont réparties principalement dans la partie occidentale des thermes, jusqu'alors inconnue, faisant apparaître latrines¹², mur de clôture occidental¹³, pièce d'angle sud-ouest et branche secondaire de l'aqueduc¹⁴, mais elles s'opèrent aussi sur les pièces centrales, gymnase, galeries, cours de chauffe, rez-de-chaussée, caniveaux et exutoires du monument¹⁵. Les fouilles archéologiques continuent d'être systématiquement associées à des études classiques sur le mobilier (numismatique, céramique, verre, faune, etc.), mais également – et c'est l'une des originalités de la recherche – à des études sur les matériaux de construction (mortiers et enduits peints, terres cuites architecturales, pierres et métal employés dans l'architecture).

À partir de 2004, les travaux de l'équipe TherMoNat sont complétés par des projets mis en place sous l'égide du Département de la Charente. Les interventions archéologiques se multiplient et se

diversifient avec l'arrivée de nouveaux acteurs institutionnels (universités, entreprises publiques et privées d'archéologie préventive). Les plus spectaculaires concernent la fouille de l'aqueduc principal¹⁶. Parallèlement aux fouilles programmées, l'aménagement du Parc Archéologique conduit à réaliser une série de travaux de surveillance et de sondages. Ils ont concerné, entre autres, les caniveaux et les égouts¹⁷, ainsi que les *natationes* extérieures ou les cours sud et nord des thermes de Longeas¹⁸.

Sur les autres secteurs de l'agglomération

En dehors de son ensemble monumental, que sait-on de *Cassinomagus* ? Aussi exceptionnels que soient les thermes et les monuments voisins qui viennent d'être évoqués, il apparaît légitime d'examiner aussi ce qui se passe alentour, au risque de se pencher sur des traces d'occupation beaucoup moins spectaculaires.

Les autres secteurs de l'agglomération antique de Chassenon restent largement méconnus, pour diverses raisons qui tiennent à la fois à l'histoire de la recherche et au paysage actuel dans lequel est implanté ce site. Tout d'abord, les imposantes ruines de l'ensemble monumental ont focalisé depuis le XIX^e s. pratiquement toute l'attention des chercheurs. Il y a quelques décennies, alors que de nombreux sites du Centre-Ouest de la Gaule, dont *Cassinomagus*, étaient considérés comme des *conciliabula*¹⁹, on a pu croire, à tort, que le site n'était qu'une concentration d'édifices publics, isolés en pleine campagne. En outre, d'autres facteurs, d'ordre contextuel, ont été un frein à l'exploration du site, dans toute son extension. Le bourg actuel de Chassenon, implanté au nord-ouest de l'ensemble monumental, dissimule probablement une partie non négligeable de l'agglomération antique. Quant au reste de la commune, il est assez majoritairement recouvert de prairies ou de bois, n'offrant pas non plus des conditions idéales pour repérer des vestiges en surface. Enfin, à côté des épaisses structures en pierre des

10- Poirier 1999.

11- Le lancement du projet TherMoNat s'est accompagné de la publication du premier guide sur le site (Hourcade *et al.* 2004).

12- Fouilles de Ph. Poirier en 2004 et 2005.

13- Fouilles de Ph. Poirier en 2004, au nord, de D. Hourcade en 2009, au centre et de C. Doulan de 2006 à 2008 et en 2010, au sud.

14- La fouille de la pièce d'angle sud-ouest des thermes s'est inscrite dans la problématique de l'alimentation en eau du monument de bains ; elle a donc été menée conjointement à la fouille de l'aqueduc (section ouest de la branche principale et branches secondaires) sous la direction de C. Doulan en 2004, 2006-2010 et de S. Sicard en 2005 ; Doulan *et al.* 2010b.

15- Hourcade & Aupert 2007 ; Hourcade & Morin 2008 ; Coutelas *et al.* 2010.

16- Rocque *et al.* 2005-2007 ; Doulan *et al.* 2010b ; Rocque 2011.

17- Fouilles de C. Michel en 2008 et de X. Perrot en 2009.

18- Rocque & Sicard 2009.

19- Sur le concept de *conciliabulum*, voir Picard 1970 et 1976 ; Nicolini 1976. Sur la remise en cause de ce concept, voir, entre autres, Jacques 1991 ; Van Andringa 2002, 251 ; Garmy 2002, 32.

monuments publics, les bâtiments à vocation domestique ou artisanale ont sans doute moins bien résisté au temps, avec un recours moins systématique à l'impactite, au profit de matériaux périssables comme la terre et le bois. Pour ces différentes raisons, les niveaux d'informations sont très contrastés entre l'ensemble monumental et les autres secteurs de l'agglomération.

Au XIX^e et jusqu'au début du XX^e s., les découvertes signalées en dehors de l'ensemble monumental sont encore très sporadiques²⁰. Il faut attendre les années 1930 à 1960 pour que de véritables recherches soient entamées, qui permettent de découvrir des puits et diverses portions de bâtiments privés ou publics. Elles sont alors menées par Fr. Delage (professeur d'histoire et de géographie) dans les années 1930-1940²¹, P. Masfrand (pharmacien) dans les années 1940²², par A.-J. Rougier (proviseur de lycée) et par J.-H. Moreau (libraire) dans les années 1960²³.

De nouvelles précisions sont apportées, à partir des années 1980, par différents types d'investigations sur le site.

Il s'agit tout d'abord des nombreuses prospections aériennes menées par J.-R. Perrin à Chassenon, entre 1981 et 1992, dans le cadre de ses recherches sur le parcours de la voie d'Agrippa, venant de Limoges. Elles ont livré de nombreux indices d'occupation et des éléments de réseau de voirie aux abords immédiats des thermes de Longeas et du temple de Montélu²⁴. Ce sont des découvertes du même type qui, dans bien d'autres régions, apportèrent un éclairage totalement nouveau sur certains sites anciennement connus. Les colloques qui se sont tenus dans cette même décennie témoignent d'ailleurs des réflexions et des débats sur la fonction et la hiérarchie des agglomérations secondaires en général²⁵ et de *Cassinomagus* en particulier²⁶.

Par ailleurs, des prospections pédestres ont été réalisées par des membres de l'Association des Amis de Chassenon, mais surtout par S. Sicard dans le cadre d'un mémoire de Maîtrise à l'Université de Poitiers²⁷. À cette occasion, en 2001, pas moins de 140 ha ont été prospectés sur la commune, essentiellement au sud-ouest du bourg, mais aussi au nord et à l'ouest. L'objectif était de mener des reconnaissances sur tous les secteurs non bâtis, en portant une attention particulière aux zones où des vestiges archéologiques avaient déjà été décrits depuis le XIX^e s. Ces interventions ont permis de mesurer l'état de conservation actuel de certaines structures, la densité des indices d'occupation autour du centre monumental et le potentiel archéologique global de la commune.

Le site de Chassenon a aussi fait l'objet de plusieurs campagnes de prospections géophysiques entre 1999 et 2007 qui ont couvert quelque 31 ha, au sud-est du bourg actuel. Les prospections électromagnétiques à mailles larges ont permis de repérer cinq zones à fort potentiel archéologique, dans le secteur du complexe monumental bien sûr, mais aussi de la Garenne, des Grands Champs (zones d'occupation) et de Villers à Fonchaude (occupation domestique avec forte activité artisanale)²⁸. Les prospections électriques à mailles fines²⁹ ont permis, quant à elles, de détecter avec une plus grande précision des vestiges archéologiques enfouis. Une ligne, dans le prolongement du mur-aqueduc a ainsi pu être repérée vers l'est. Au sud/sud-ouest de l'ensemble monumental, se dessine ce qui pourrait correspondre à une zone d'habitats, avec des structures linéaires, construites ou fossoyées et des voies délimitant des îlots, ou encore des anomalies pouvant correspondre à des foyers ou à des fours.

Enfin, des opérations de fouilles programmées et préventives, dans le cadre de l'aménagement du parc archéologique de Chassenon, ont été menées par des opérateurs publics (Département de la Charente, INRAP³⁰) ou privés (Société Eveha³¹). Et ce sont de

20- Michon 1844-1848 ; Arbellot 1862 ; Précigou 1889 ; Masfrand 1900a, b, c et 1901 ; George & Guérin-Boutaud 1913 ; Rigal 1913.

21- Delage 1936 et 1947.

22- Masfrand 1945a, n.p. ; 1945b ; 1947, n. p.

23- Rougier 1961, 1963 ; Eygun 1960, 1961 ; Moreau 1964.

24- Perrin & Vernou 2001.

25- Maurin 1992 ; Petit & Mangin 1994 ; Gros 1998a.

26- Mangin & Tassaux 1992, 469 ; Aupert & Sablayrolles 1992, 289-290 ; Aupert *et al.* 1998, 64-66 ; Tassaux 1994, 198, 199, 205, 210.

27- Sicard 2001.

28- Marmet 2002.

29- Aubry *et al.* 1999 et 2000 ; Bobée 2003 et 2005 ; Bobée *et al.* 2007.

30- Diagnostics archéologiques : les Acacias (Veysiere *et al.* 2001), Longeas (Baigl 2003 ; Montigny 2006) et le Bourg (Jégouzo *et al.* 2007) ; fouilles à Longeas (Poirier *et al.* 2005).

31- Denis & Payne 2007.

nouveaux indices d'occupation, de nouvelles structures qui sont apparus, révélant des aspects jusque-là inconnus de l'agglomération antique, notamment dans les cinq dernières années.

Dans une perspective d'étude spatiale et diachronique du site de Chassenon, deux axes de recherche ont été développés, en parallèle des interventions sur le terrain. L. Bourgeois a ainsi mené une analyse du cimetière médiéval et de l'église Saint-Jean-Baptiste de Chassenon³². En outre, des travaux d'inventaire, de cartographie et d'analyse spatiale des données archéologiques ont permis de renouveler notre vision de l'agglomération antique. En 2007, un premier bilan a pu être dressé à deux échelles : celle de *Cassinomagus* d'une part, celle de son espace rural d'autre part, dans un rayon de 25 km autour du site³³. Cette démarche a ensuite été poursuivie, permettant notamment d'intégrer des relevés précis de chaque structure et les nouvelles données acquises au cours des opérations récentes à Chassenon³⁴.

DU TERRAIN À LA CARTE ARCHÉOLOGIQUE

Cadres de la recherche, moyens et collaborations mis en œuvre

Le projet d'une carte archéologique de l'agglomération antique de *Cassinomagus* et de ses abords a été lancé en 2006. Il s'agissait d'exploiter la documentation disponible sur l'ensemble monumental, mais aussi sur les rues, les constructions privées, les puits, les structures artisanales, pour obtenir une vision globale du site et mieux comprendre la place tenue par son impressionnant ensemble monumental. C'est à partir d'un Système d'Information Géographique que cette cartographie a été mise en place, cet outil permettant la visualisation et l'analyse spatiale de données géo-référencées.

Le recours au SIG se développe en effet de plus en plus pour la gestion et l'exploitation de toutes sortes de données archéologiques, à différentes

échelles³⁵. Mais si les études territoriales sont désormais très nombreuses, celles qui portent précisément sur une agglomération antique le sont encore beaucoup moins. Citons à ce sujet les travaux développés sur les villes de Barcelone³⁶, Rennes (Ille-et-Vilaine)³⁷ et Mandœuvre (Doubs)³⁸ ou les programmes de recherches en cours sur Autun (Saône-et-Loire)³⁹, Bordeaux (Gironde)⁴⁰ ou encore *Argentomagus* (Saint-Marcel, Indre) et Nérès-les-Bains (Allier)⁴¹.

Les informations ont été recueillies dans la documentation publiée, ainsi que dans les rapports de fouilles, les mémoires universitaires et la base Patriarche du Ministère de la Culture. De nombreux contacts ont été pris avec les différents acteurs de la recherche, à l'échelle locale, régionale ou nationale et notamment avec les membres du comité scientifique "Chassenon", en particulier P. Aupert, A.-M. Cottenceau, C. Doulan, J. Gaillard, D. Hourcade, G. Rocque et S. Sicard. Nous avons également collaboré avec C. Bobée, qui a aussi mené une première approche spatiale de l'agglomération à l'aide d'un SIG, dans le cadre de sa thèse⁴². D'autres personnes nous ont également apporté leur aide : C. Cormier (SRA Poitou-Charentes), L. Pelpel (Conseil général), ou encore G. Pinçon⁴³ (DAPA) et M.-C. Demoulin (SRA, Centre), mais aussi certains chercheurs amateurs comme A. Devautour (association des Amis de Chassenon) ou le prospecteur aérien J.-R. Perrin.

35- Sur les applications du SIG à l'archéologie, voir, entre autres, Allen *et al.* 1990 ; Conolly & Lake 2006 ; Costa 2002 et Rodier 2011.

36- Miro i Alaix & Cabral Rodrigues 2005.

37- Lorho 2008.

38- Thivet *et al.* 2005.

39- Projet d'inventaire des agglomérations antiques de Bourgogne et de Franche-Comté : cartographie SIG de l'agglomération d'Autun. Programme coordonné par St. Venault (RO INRAP) et A. Tisserand (archéologue géomaticienne, service archéologique de la ville d'Autun).

40- Projet collectif de recherche "SIG archéologique et historique de Bordeaux : constitution d'un référentiel urbain mutualisé" (sous la direction d'O. Bigot, H. Mousset et C. Doulan). Programme ANR "L'ornementation architecturale des Gaules. La collection de Bordeaux" (sous la direction de D. Tardy, A. Badie et J.-J. Malmary).

41- Dans le cadre du Projet collectif de recherche sur le territoire biturige ("PCR-Berry", UMR 8546 du CNRS) coordonné par Cr. Gandini et L. Laüt, mais aussi de PCR propres à ces deux agglomérations (PCR "*Argentomagus*", coordonné par Fr. Dumasy et "PCR-Nérès-les-Bains" coordonné par Cl. Girardy-Caillat).

42- Bobée 2007.

43- Pinçon 2005.

32- Bourgeois *et al.* 2006 ; Bourgeois 2007.

33- Laüt 2007.

34- Bombeek 2008 et 2009.

Base de données et système d'information géographique

Ce sont actuellement 434 sites ou indices qui sont inventoriés et localisés spatialement, sur la seule commune de Chassenon. La base de données mise en œuvre en 2006 a dès l'origine été conçue pour être compatible avec le Système d'information Archéologique (SIA) de Chassenon qui est accessible uniquement sur place⁴⁴. La fiche de base contient toutes les informations par site, quelle que soit leur origine : prospection aérienne, pédestre, géophysique, fouille.

L'articulation entre cette base de données et le SIG se fait par le biais des références spatiales qui sont précisées pour chaque fiche. En outre, des documents graphiques (plans, relevés, clichés...) ont été géo-référencés sous ArcGis, permettant la création de données vectorielles, sous forme ponctuelle (objet, site, etc.), linéaire (voies, parcelles, etc.) ou

polygonale (bâtiment, zonage...). Une fois les données archéologiques intégrées au SIG, elles ont pu être confrontées à d'autres types de données spatiales, concernant l'hydrographie, le relief et les limites administratives (IGN), l'occupation actuelle des terres (base Corinne Land cover de l'IFEN), la géologie (base Infoterre du BRGM) ou encore le cadastre (fichiers numérisés du Conseil général de Charente).

Dans le cadre de ce travail d'inventaire et de cartographie, différents types de données archéologiques ont été exploités.

Les clichés obliques de J.-R. Perrin ont été systématiquement redressés à l'aide du logiciel AirPhoto, puis géo-référencés (fig. 4). Il s'agit surtout de traces linéaires révélant des tronçons de voies anciennes, dont on perçoit la chaussée ou les fossés latéraux. Mais certains secteurs ont également révélé des plans de bâtiments, voire des îlots d'habitations assez denses. Quant aux clichés verticaux de l'IGN,

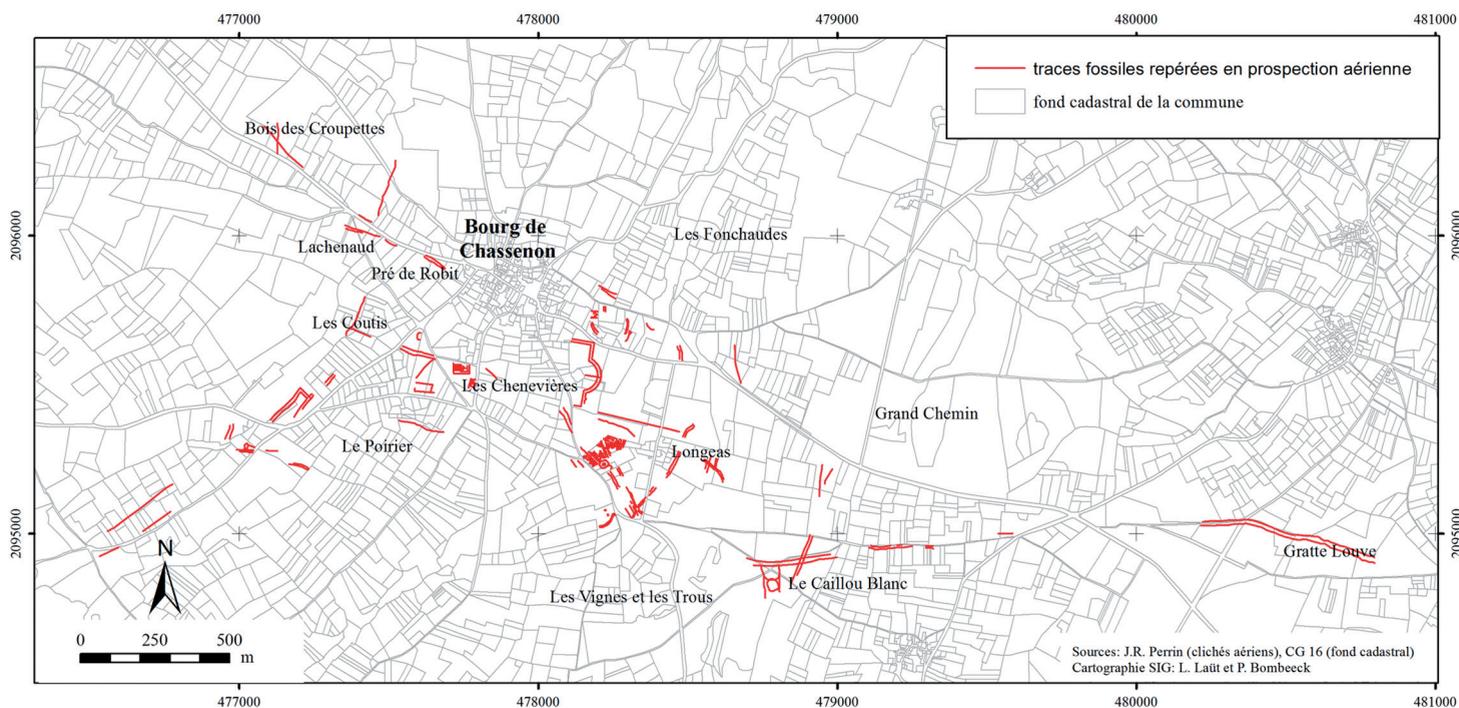


Fig. 4. Indices observés en prospection aérienne (L. Laüt, P. Bombeeck).

44- Gobin 2002 ; Rocque & Vallès 2005.

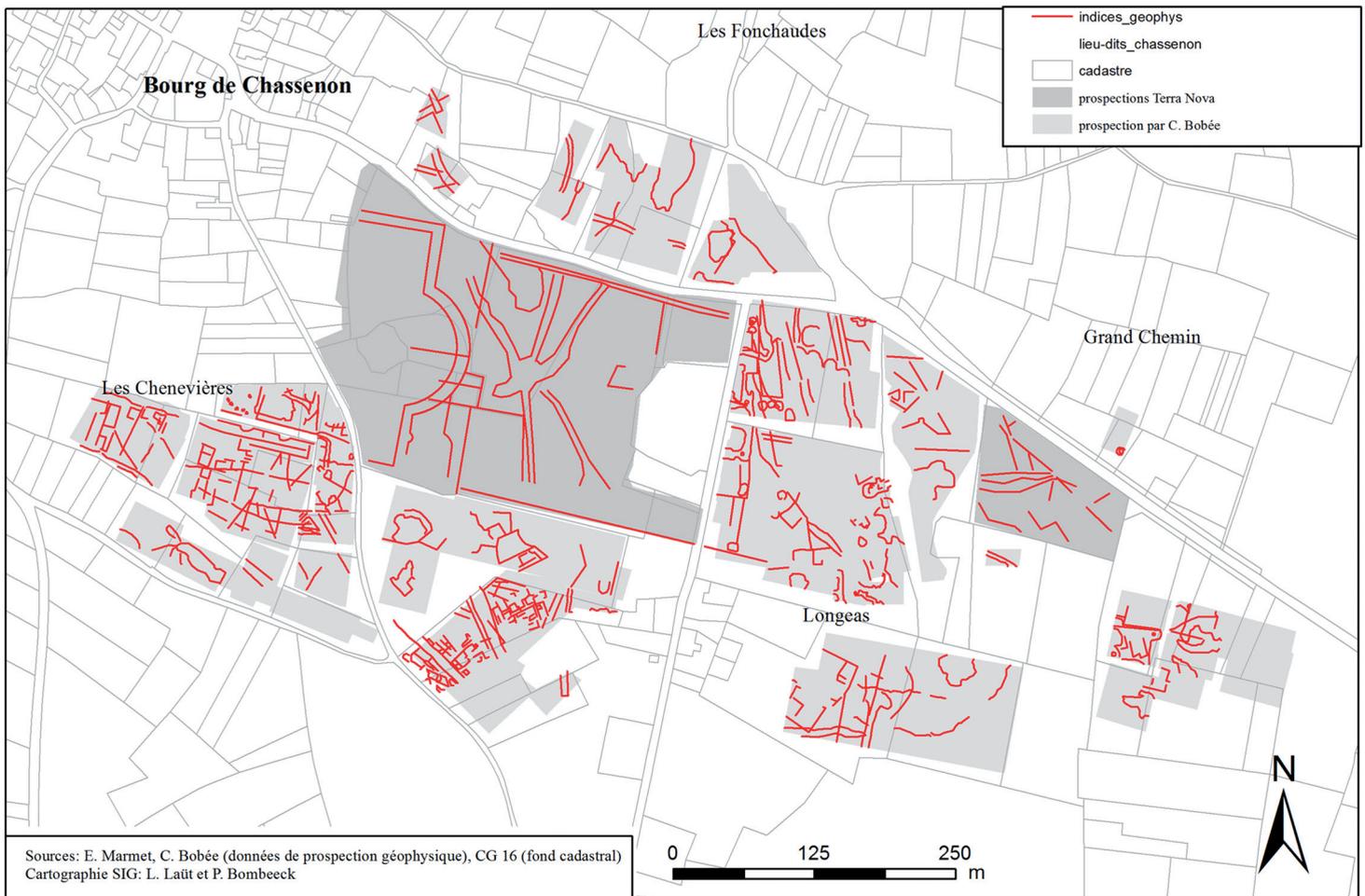


Fig. 5. Indices révélés par les prospections géophysiques (L. Laüt, P. Bombeek).

ils n'ont guère livré d'indices supplémentaires, pas plus que les clichés satellites, accessibles à partir de Google Earth. Toutefois, ces deux types de documents n'ont pas encore fait l'objet d'une photo-interprétation systématique et l'examen des missions anciennes pourrait donc nous livrer des informations complémentaires.

Les parcelles prospectées et les indices livrés par les prospections géophysiques ont, eux aussi, été cartographiés (fig. 5) de même que les données de prospections pédestres. Les vestiges perceptibles en surface se répartissent au niveau de l'ensemble monumental, mais aussi assez largement au nord et

au sud de celui-ci ou plus loin, à l'ouest du bourg actuel de Chassenon (fig. 6). Les éléments observés relèvent de l'époque romaine ou bien ne sont pas datés, faute de mobilier associé. Dans la plupart des cas, il s'agit de matériaux de constructions (moellons, tuiles), parfois concentrés en limites de parcelles par les agriculteurs. Ce matériel de surface révèle en tout cas la présence de constructions, même si, sous les prairies, peu d'indices sont visibles. Les fronts de taille des carrières d'impactite, au sud du bourg, ont également fait l'objet de repérages au sol.

Quant aux structures connues par la fouille, elles peuvent être classées dans deux catégories bien dis-

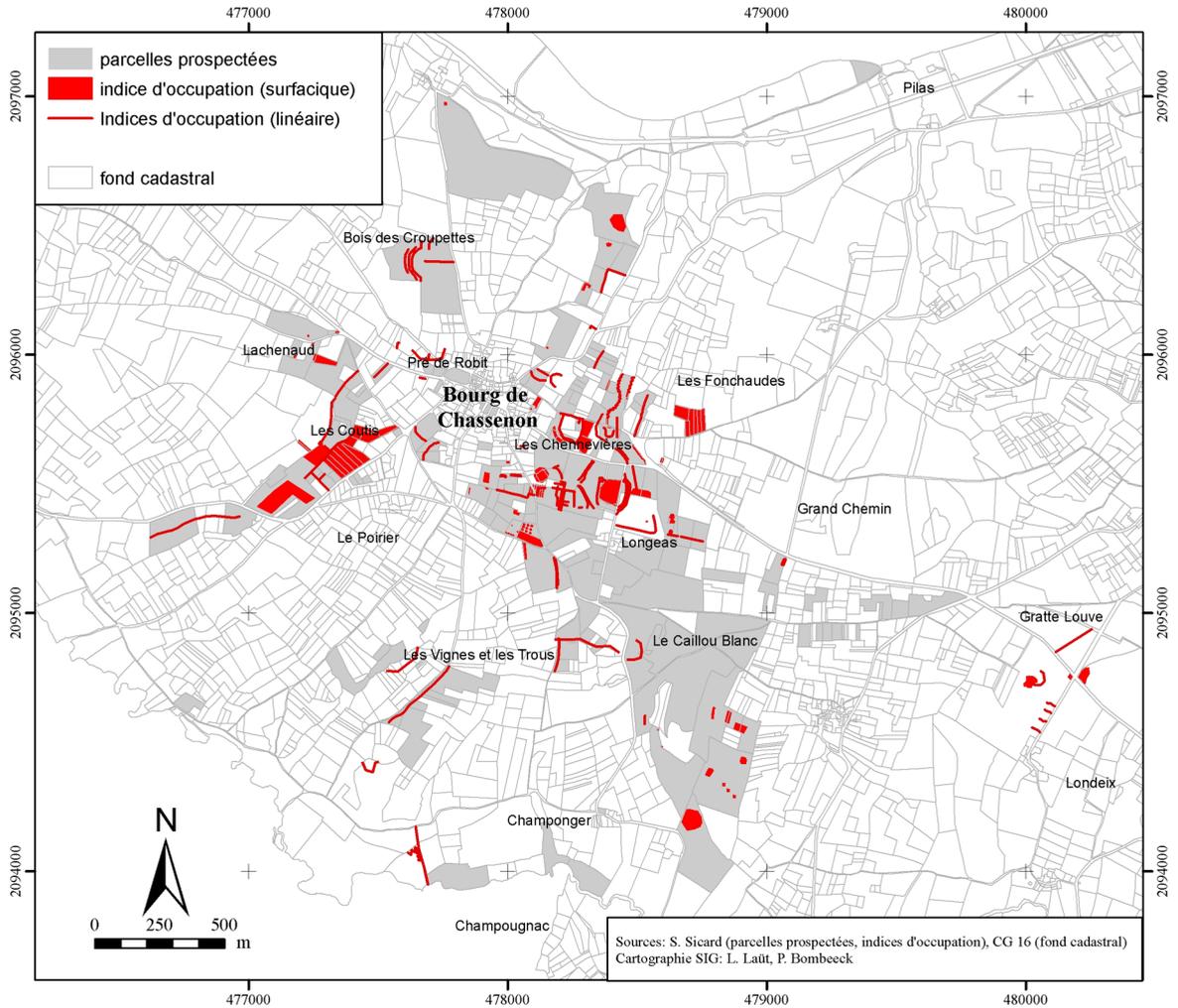


Fig. 6. Parcelles ayant fait l'objet de prospection au sol et vestiges archéologiques observés (L. Lüt, P. Bombeeck).

tinctes. Les documents graphiques issus des fouilles qualifiées d'«anciennes», menées depuis le ^{xix} s. jusque dans les années 1980, permettent rarement un géo-référencement précis et c'est bien souvent sous forme d'information ponctuelle que l'on doit enregistrer ces données dans le SIG, même si des relevés assez détaillés ont été produits. En revanche, les interventions réalisées par la suite, notamment depuis la reprise des fouilles programmées, ont donné lieu à une documentation beaucoup plus

fournie et précise, permettant une cartographie détaillée des structures (fig. 7). C'est le cas bien sûr pour les thermes de Longeas, l'aqueduc, le sanctuaire des Chenevières et les carrières, mais aussi pour les différentes structures plus modestes qui ont été mises au jour dans le cadre d'opérations d'archéologie préventive, au sud de l'aqueduc, dans l'ensemble monumental ou encore dans le bourg.

La superposition de ces diverses couches d'information permet désormais d'examiner les construc-

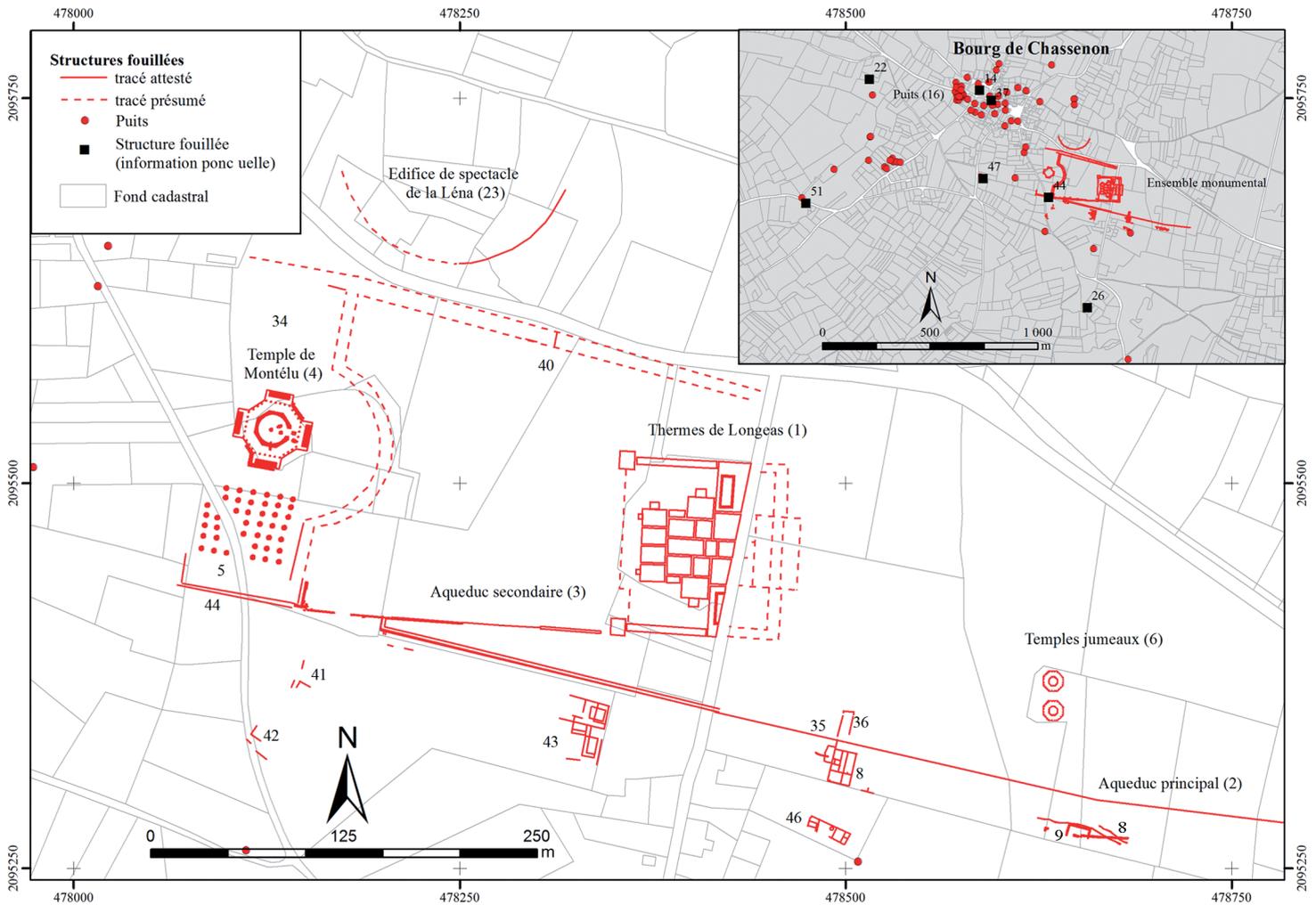


Fig. 7. Structures ayant fait l'objet de fouilles, anciennes ou récentes (L. Laüt, P. Bombeck).

tions mises au jour, en regard des différents indices de prospection. On peut ainsi visualiser les alignements, les prolongements et associations éventuels, à plusieurs échelles et formuler des hypothèses qui pourront ensuite être vérifiées sur le terrain. C'est là un des principaux intérêts de la carte archéologique mise en place pour le site. Le véritable potentiel archéologique de l'agglomération se précise ainsi peu

à peu. C'est celui d'une agglomération secondaire antique particulièrement développée, dotée d'une parure monumentale exceptionnelle, mais dont on commence aussi à percevoir les zones d'habitat et d'activités parfois denses, en liaison avec les axes routiers, notamment la voie aquitannique de Lyon à Saintes, aux confins occidentaux de la cité des Lémovices.

ORGANISATION DU DOSSIER

À travers les dix articles qui composent ce dossier, nous avons souhaité mettre en lumière la diversité des interventions qui sont menées sur ce site depuis 2003 et les principaux résultats des recherches récentes, sur les thermes comme sur le reste de l'agglomération antique⁴⁵. La carte et le répertoire ci-dessous permettent de localiser tous les sites de la commune de Chassenon qui font l'objet d'une ou plusieurs mentions dans ce dossier⁴⁶ (fig. 8 et 9).

La première partie est consacrée aux thermes de Longeas, développant les questions d'intégration dans son environnement monumental, de plan, de chronologie et de techniques de construction ou de décoration. En tête de liste, le point est fait sur les données qui concernent l'aqueduc et ses liens avec l'édifice de bains (§ 1.1). Puis c'est le plan et la chronologie de l'établissement thermal qui sont examinés à la lumière des travaux récents : fouilles, prospections géophysiques, études techniques des canalisations, etc (§ 1.2). La synthèse sur les enduits peints constitue une première à l'échelle des années d'études accomplies sur le décor pariétal du monument (§ 1.3). De même, la présentation du mobilier métallique employé dans la construction et la décoration des thermes démontre que l'édifice de Chassenon se prête bien à de multiples champs d'investigations scientifiques (§ 1.4). La contribution sur le mortier de chaux aborde la notion du savoir-faire local, tout en présentant les traces du chantier qui peuvent s'imprimer physiquement dans le matériau (§ 1.5). Quant à l'article sur les terres cuites architecturales, il porte sur la caractérisation de lots, voire de productions, pouvant servir de référence pour la datation et l'étude de l'approvisionnement du chantier de construction (§ 1.6).

On pourrait s'étonner de la place occupée au sein de cette première partie par les études portant

sur les matériaux. Il ne s'agit pas du résultat du lobbying des spécialistes de cette question, mais bien du reflet d'une nouvelle facette de la recherche archéologique sur les édifices antiques. Ceux-ci, en effet, ne sont plus uniquement considérés dans leur état fini, marqueur d'une typologie architecturale, ou au travers de leur phasage, illustration de leur histoire parfois longue. Dorénavant, ils sont également considérés comme le résultat d'une chaîne d'activités humaines, dont l'archéologie de la construction⁴⁷ tente d'appréhender les modes opératoires, pour remonter aux acteurs à l'origine de ces processus. Or, la construction d'un édifice implique de nombreuses opérations et étapes qui concernent très souvent la question des matériaux⁴⁸.

Le second volet du dossier permet de faire le point sur la plupart des interventions récentes dans les autres secteurs de l'agglomération, en marge de l'ensemble monumental.

En tête de proue de ces contributions, un article présente les premières données sur l'occupation préromaine à Chassenon, recueillies à l'occasion d'une fouille programmée au sud-est de l'ensemble monumental (§ 2.1). Il s'agit là d'un événement important dans l'histoire de la recherche sur ce site, qui n'avait encore jamais livré de vestiges de l'âge du Fer. Vient ensuite une présentation des vestiges d'époque romaine précoce, qui ont été mis au jour dans deux secteurs de l'agglomération : le bourg de Chassenon et les abords de l'aqueduc (§ 2.2). Ces deux quartiers sont à nouveau examinés dans l'article suivant, qui permet d'observer leur évolution, au Haut-Empire, puis dans l'Antiquité tardive, jusqu'au haut Moyen Âge (§ 2.3). Enfin, un éclairage particulier est porté sur l'exploitation d'un matériau aux origines très particulières, l'impactite, qui servira aux programmes de construction successifs, accompagnant le développement de *Cassinomagus*, depuis le 1^{er} s. p.C (§ 2.4).

45- Volontairement, ce dossier ne présente que de façon succincte certains édifices ou certaines données. Des publications monographiques plus détaillées sont en cours ou prévues. Elles concernent notamment l'aqueduc (branche principale, branches secondaires et pièce d'angle), les thermes et les latrines.

46- Site ou EA (Entité Archéologique) inventorié dans le Système d'Information Archéologique Chassenon (Département de la Charente).

47- On trouvera les discussions les plus récentes concernant cette discipline émergente dans Camporeale *et al.* 2008.

48- Bon nombre d'aspects sont autrement à prendre en compte : les étapes préliminaires - en gros les phases préalables à la mise en route du projet correspondant, plus ou moins, à son élaboration, à l'obtention de son financement et à la rédaction des contrats -, la question du personnel, l'implantation et l'organisation du chantier, etc.

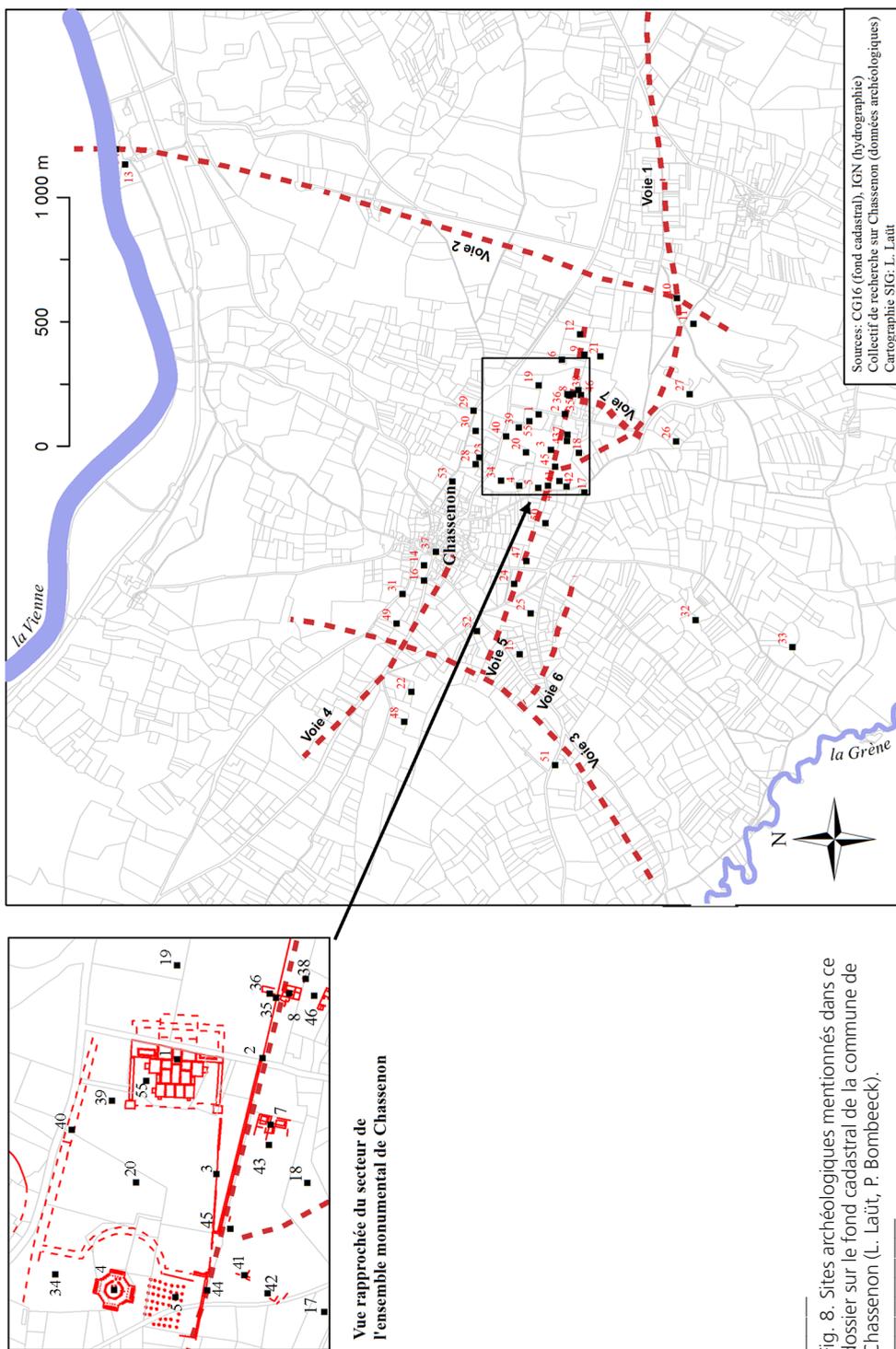


Fig. 8. Sites archéologiques mentionnés dans ce dossier sur le fond cadastral de la commune de Chassenon (L. Laüt, P. Bombeek).

	Description du site	Correspondance dans le système d'information archéologique de Chassenon (SIA Chassenon, CG 16)	Fouille ancienne	Fouille récente (depuis 1995)	Prospection géophysique	Prospection pedestre	Prospection aerienne
1	Thermes de Longeas	EA6	X		X		
2	Aqueduc principal	EA7	X		X		
3	Aqueduc secondaire	EA4	X		X		
4	Temple de Montélu	EA11	X			X	X
5	Fosses cylindriques au sud du temple de Montélu	EA11	X				X
6	Édifices "jumeaux" (temples de type <i>fanum</i> ?)	EA5	X			X	
7	Bâtiments "rustiques", au sud de l'aqueduc	EA25 à 31	X				
8	Bâtiments en matériaux périssables et demeure urbaine, au sud de l'aqueduc	EA19-20 et EA21		X			
9	Bâtiments perpendiculaires à l'aqueduc, côté sud	EA22		X			
10	Croisement de voies du Cailloux blanc	EA8					X
11	Enclos accolé à une voie	EA13					X
12	Structures protohistoriques (fossés)	EA14	X				
13	Pont de Pilas	EA9				X	
14	Site funéraire antique potentiel, aux abords de l'église	EA72				X	
15	Site funéraire antique potentiel, au sud-ouest du bourg	EA73				X	
16	Puits (n° global pour l'ensemble des structures)	EA16	X				
17	Puits à galerie (n° global pour l'ensemble des structures)	EA17 et EA18	X				
18	Trace fossile de bâtiments et de voies, au sud de l'aqueduc	EA85 et EA86					X
19	Bassin hypothétique à l'est des thermes de Longeas	EA2				X	
20	Structures se croisant en face du temple de Montélu	EA10			X		X
21	Parcelle fossile	EA86					X
22	Bâtiment public potentiel (grand bâtiment longitudinal : entrepôt ?)	EA12	X				
23	Édifice de spectacle de la Léna	EA3	X		X	X	X
24	Structure circulaire à "rayons", dans une enceinte quadrilatérale (temple ? <i>macellum</i> ? autre ?)	EA32				X	X
25	Bâtiment public potentiel (grande structure quadrangulaire au sud-ouest du site 24)	EA33					X
26	Carrière antique 1	EA34	X			X	
27	Carrière antique 2	EA35				X	
28	Carrière antique 3 (dans le bourg)	EA36				X	
29	Carrière non datée 4	EA37				X	
30	Carrière non datée 5	EA38				X	
31	Carrière non datée 6	EA39				X	
32	Carrière non datée 7	EA40				X	
33	Carrière non datée 8	EA41				X	
34	Péribole du temple de Montélu	EA11		X	X		X
35	Ornières au passage de la voie sur mur-aqueduc	EA70	X				
36	Bâtiment accolé à l'aqueduc, côté nord	EA42	X				
37	Occupations artisanales et domestiques dans le bourg	EA43	X	X			
38	Structures voisines du site 46 (même ensemble ?)	EA78		X			
39	Drain au nord des thermes	EA74		X			
40	Portique nord	EA51		X			
41	Structures d'habitat au sud-ouest de l'aqueduc	EA52		X			
42	Structures d'habitat au sud-ouest de l'aqueduc	EA53		X			
43	Structures d'habitat au sud-ouest de l'aqueduc	EA54		X			
44	Mur et structures de combustion (activités artisanales ?) au sud du péribole (site 34)	EA55		X			

Fig. 9. Répertoire des sites mentionnés dans le dossier (L. Laüt, G Rocque).

	Description du site	Correspondance dans le système d'information archéologique de Chassenon (SIA Chassenon, CG 16)	Fouille ancienne	Fouille récente (depuis 1995)	Prospection géophysique	Prospection pédestre	Prospection aérienne
45	Drain au sud-ouest de l'aqueduc	EA75		X			
46	Bâtiments au sud de l'aqueduc et du site 8	EA23 et EA24	X	X			
47	Structures observées à l'ouest du sanctuaire des Chenevières	EA56	X	X			
48	Bâtiment public potentiel (en relation avec le site 22 ?)	EA57					
49	Bâtiment public potentiel	EA58					
50	Structures construites repérées par les prospections géophysiques	EA59			X		
51	Indice d'activité métallurgique (scories) 1	EA60				X	
52	Indice d'activité métallurgique (scories) 2	EA61				X	
53	Indice d'activité métallurgique (scories) 3	EA62				X	
54	Site funéraire antique potentiel, près du pont de Pilas	EA63	X				
55	Réoccupations tardives sur les thermes de Longeas	EA79 à 84		X			
Voie 1	Traces linéaires venant de Limoges et pénétrant en faisceau dans l'agglomération	EA64					X
Voie 2	Traces linéaires sud-ouest/nord-est, à l'est de l'agglomération	EA65					X
Voie 3	Traces linéaires sud-ouest/nord-est, à l'ouest de l'agglomération	EA66					X
Voie 4	Traces linéaires sud-est/nord-ouest, au nord de l'agglomération, vers Aulnay ?	EA67					X
Voie 5	Traces linéaires sud-est/nord-ouest, parallèles à l'aqueduc principal	EA68					X
Voie 6	Traces linéaires sud-est/nord-ouest, au sud-ouest de l'agglomération	EA69					X
Voie 7	Traces linéaires sud-ouest/nord-est, contournant l'ensemble monumental par l'est	EA70					X

Fig. 9 (suite). Répertoire des sites mentionnés dans le dossier (L. Laüt, G Rocque).

Au-delà de ces différentes interventions plus ou moins ponctuelles, un premier bilan sur l'agglomération antique est proposé en conclusion de ce dossier. Une série de points y sont abordés, sur la structuration interne du site, son extension et la répartition des activités en son sein, qui peuvent désormais être observés et analysés à partir du SIG. Il en résulte un premier essai de synthèse sur les différentes compo-

santes de l'agglomération antique, sur les grandes lignes de son évolution du second âge du Fer au haut Moyen Âge. Par ailleurs, un changement d'échelle est proposé, pour prendre un peu de recul et observer l'agglomération dans son contexte régional, à l'époque romaine, afin de mieux cerner sa place dans la cité *lémovice* et les ressources que pouvait tirer *Cassinomagus* des campagnes environnantes.